

INDUSTRIE : L'HEURE DE LA MOBILISATION

Projet de loi de finances 2026, projet de loi contre la vie chère, loi de programmation européenne 2028-2034 : **l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI)** alerte sur trois menaces majeures pour l'industrie martiniquaise, car quand l'industrie vacille, c'est toute l'équation du territoire qui est menacée. La position de l'AMPI : développement économique = emploi = pouvoir d'achat.

Texte Marie Ozier-Lafontaine - Photo Jean-Albert Coopmann

Avec 7 % de la masse salariale du territoire, environ 10 % du PIB et 60 % des exportations, l'industrie est un pilier de l'économie martiniquaise. Elle assure des emplois stables et soutient le pouvoir d'achat. « L'industrie n'est pas seulement un pan de l'activité économique, c'est un patrimoine collectif et un facteur de résilience. Elle a démontré sa capacité à répondre aux besoins essentiels de la population en période de crise », affirme Line Pardon, déléguée générale de l'AMPI.

Projet de loi de finances 2026 et LODEOM : un choc fiscal

Le projet de loi de finances (PLF) 2026 prévoit une baisse inédite des exonérations sociales et fiscales accordées par la LODEOM (Loi pour le développement économique des outre-mer). Une réduction de 350 millions d'euros par an, soit la moitié d'un différentiel LODEOM estimé à 700 millions, serait appliquée sur le principal dispositif de soutien à l'emploi et à la compétitivité des entreprises ultramarines. « Diviser par deux cette enveloppe en si peu de temps, c'est condamner nos entreprises

à réduire leurs embauches et leurs investissements », alerte Line Pardon. Entre 2010 et 2021, l'emploi industriel a progressé de 12 % en Martinique, en partie grâce à ce dispositif, alors qu'il reculait de 10 % dans l'Hexagone. « La LODEOM a prouvé son efficacité. L'affaiblir, c'est briser une dynamique vertueuse », affirme-t-elle.

Loi « vie chère » : un effet pervers

Deuxième sujet d'inquiétude : la loi de lutte contre la vie chère, qui introduit dans son premier article la possibilité de revente à perte de certains produits. « Cette disposition favorise les grandes enseignes mais met en danger nos petits commerçants et nos industriels locaux, qui se battent depuis de nombreuses années pour rester compétitifs », dénonce Line Pardon. Le risque : voir affluer des produits importés à bas coût, fragilisant la production martiniquaise. « Valider cet article, c'est signer l'arrêt programmé de la production locale, alors qu'elle représente une part importante des emplois privés et garantit des revenus durables.

C'est aussi aller à l'encontre des revendications de la population, qui souhaite une plus grande diversité des acteurs économiques », poursuit la déléguée générale.

Fonds européens : la remise en cause des RUP

À l'échelle européenne, la programmation 2028-2034 prévoit la renationalisation dès 2028 des fonds structurels tels que le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ou le Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI). En outre, l'enveloppe de ces fonds serait diminuée de 20 %. « En faisant cela, l'Europe envisage de balayer l'article 349 du Traité qui reconnaît les handicaps structurels des Régions ultrapériphériques (RUP). Cela reviendrait à nier notre réalité et à mettre en concurrence industrie, agriculture et pêche locales avec celles de toutes les régions de France, pour des financements réduits », alerte Line Pardon.



Line Pardon, déléguée générale de l'AMPI

L'AMPI en action

Face à ces menaces, l'AMPI se mobilise, avec ses partenaires. Le vendredi 19 septembre, elle a réuni lors de son assemblée générale ses adhérents, la Fédération des entreprises des outre-mer (FEDOM), l'association de défense des intérêts des RUP EURODOM, en présence des députés de Martinique, Béatrice Bellay, Jean-Philippe Nilor, Giovanni William et du préfet Étienne Desplanques. Par ailleurs, des courriers d'alerte sont envoyés aux instances nationales et européennes, des

rencontres multipartenariales avec les chambres consulaires et le MEDEF sont organisées. « Nous irons à Paris puis à Bruxelles avec l'ensemble des RUP pour défendre nos entreprises. Notre voix doit être entendue au plus haut niveau », affirme la déléguée générale. L'AMPI mène aussi une campagne auprès du grand public : « Derrière l'industrie locale, c'est l'ensemble de la Martinique qui est concerné. Consommer local, c'est protéger nos emplois, notre souveraineté et notre avenir ».

Un enjeu de souveraineté et de fierté

Au-delà des chiffres, l'industrie martiniquaise incarne des savoir-faire uniques : agroalimentaire, BTP, chimie, ameublement, transition écologique... Pour l'AMPI, le temps est compté. « Nous faisons face à une menace historique. Mais nous croyons en l'unité des acteurs et en la fierté des consommateurs pour défendre notre industrie et assurer à la Martinique un avenir économique durable », conclut Line Pardon.